

Décision

Générale

colonial

Décision n° 352 à la décision n° 352 du 5 avril 1948.

n° 352 à la

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 4 du 30/04/1948

Date de publication

5 avril 1948

Date du numéro

30 avril 1948

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de : «

Art. 1er

Le commis principal des P. T. T. Abdou Saïd est placé en position de congé sans solde pour une période d'un an à compter de la date de la présente décision Lire : « Le commis principal des P, T. T. Abdou Saïd est placé en position de congé sans solde pour une période d'un an à compter du 1er mai 1948. »